# POLITIQUE SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

EN VIGUEUR LE 6 MAI 2025



HOCKEY CANADA



## **ÉNONCÉ DE POLITIQUE**

Hockey Canada s'engage à offrir un milieu sécuritaire et sain à l'ensemble de ses parties prenantes. La pratique d'un sport s'accompagne d'un risque inhérent de blessures, ce qui comprend les traumatismes crâniens et les commotions cérébrales. Hockey Canada a adopté la présente politique pour aider à prévenir, reconnaître et prendre en charge les commotions cérébrales, en vue d'atténuer les risques que posent les conséquences à court et à long terme des commotions cérébrales sur le plan de la santé publique.

## **OBJET ET PORTÉE**

La Politique sur les commotions cérébrales (la « Politique ») est destinée, d'une part, à aider les parties prenantes du hockey à reconnaître et à prendre en charge les commotions cérébrales, et d'autre part, à fournir des stratégies de prévention pour réduire la fréquence de ce type de blessures.

Elle s'applique en tout temps et en tout lieu où se déroule une activité de Hockey Canada. Cela comprend les lieux de travail et les sites extérieurs, tant au Canada qu'à l'étranger, ainsi que l'ensemble des activités et des événements sanctionnés par Hockey Canada. La Politique porte principalement sur la prévention et la surveillance des commotions cérébrales, et se veut un complément au Protocole sur les commotions cérébrales, axé sur la conscientisation, la détection et la prise en charge des blessures de ce type.

La Politique s'applique aux athlètes, au personnel entraîneur, au personnel d'arbitrage, au personnel soignant, aux responsables de la sécurité, aux participantes et participants inscrits, aux parents, aux tuteurs et tutrices, au personnel administratif ainsi qu'aux décideurs et décideuses de Hockey Canada.

#### Protocole sur les commotions cérébrales

Hockey Canada a élaboré le *Protocole pour les commotions cérébrales de Hockey Canada* (le « Protocole sur les commotions cérébrales ») pour mieux orienter les athlètes, les arbitres et les juges de lignes chez qui l'on soupçonne une commotion cérébrale consécutive à la participation aux activités de Hockey Canada.

#### **Adhésion**

Hockey Canada s'attend à ce que tous les membres régionaux, provinciaux et territoriaux (les « membres ») s'efforcent de réduire le nombre de commotions cérébrales et les impacts de celles-ci par un engagement envers la sensibilisation et l'application des règles de jeu.



L'organisation s'attend à ce que tous les membres ordonnent au personnel entraîneur, au personnel soignant, aux responsables de la sécurité ainsi qu'à l'ensemble du personnel de chaque équipe d'adhérer à la Stratégie de reprise des activités sportives propre au hockey de Hockey Canada ainsi qu'à la Stratégie de retour à l'école (s'il y a lieu), ce qui constituerait une norme minimale pour le traitement des commotions cérébrales. Ces stratégies s'inscrivent dans le cadre du Protocole sur les commotions cérébrales.

Chaque membre doit déterminer une mesure disciplinaire appropriée pour tout club ou individu ou toute équipe qui fait fi, délibérément, de tout aspect du Protocole sur les commotions cérébrales, notamment en ce qui a trait à sa responsabilité d'exiger une lettre d'autorisation médicale ou un billet de médecin pour permettre le retour au jeu d'un ou d'une athlète à la suite d'une commotion cérébrale.

#### Prévention des commotions cérébrales

Il est possible de limiter la fréquence des commotions cérébrales en mettant en œuvre les bonnes stratégies de prévention. Hockey Canada encourage le recours à des programmes de sensibilisation bien pensés et la bonne application des règles de jeu dans le but de prévenir les commotions cérébrales.

Parmi les stratégies de prévention, citons notamment les suivantes :

- Réduire la violence au hockey
- Réduire les contacts à la tête
- Réduire les mises en échec par-derrière
- Sensibiliser l'ensemble des participants et participantes en matière de prévention et de reconnaissance des traumatismes crâniens
- Assurer une prise en charge responsable des commotions cérébrales et des retours au jeu
- Faire la promotion du respect et du franc-jeu
- Veiller à ce que l'équipement soit bien ajusté, en bon état, entreposé correctement et remplacé conformément aux instructions du fabricant.
- S'assurer que le franc-jeu et le respect des adversaires, qui relèvent des principes de l'éthique, sont intégrés à l'ensemble des activités sportives, récréatives et physiques offertes par l'organisation.

## Sensibilisation aux commotions cérébrales

Hockey Canada reconnaît que la sensibilisation aux commotions cérébrales est essentielle à la prévention, à la reconnaissance et à la prise en charge des commotions cérébrales et mettra à la disposition des membres des ressources sur les commotions cérébrales, notamment la présente politique et le Protocole sur les commotions cérébrales.





## Détection et prise en charge des commotions cérébrales

Le Protocole sur les commotions cérébrales sera mis en œuvre dans l'ensemble des activités et des événements sanctionnés par Hockey Canada dans l'éventualité d'un cas suspect ou confirmé de commotion cérébrale. Veuillez vous reporter au Protocole sur les commotions cérébrales pour plus de détails, notamment au sujet de l'obligation d'obtenir une autorisation médicale avant de retourner au jeu à la suite d'une commotion cérébrale.

#### Surveillance des commotions cérébrales

Hockey Canada et le membre ou l'association en question détermineront les méthodes appropriées pour recueillir et conserver les données concernant les commotions cérébrales soupçonnées et celles qui sont confirmées par un diagnostic, et sur les retours au jeu. Les données seront communiquées sous forme agrégée, sans aucune information permettant d'identifier qui que ce soit.

Les données recueillies serviront à suivre l'évolution des blessures au fil du temps, à orienter les stratégies de prévention et à évaluer l'impact de la Politique sur les commotions cérébrales et du Protocole sur les commotions cérébrales de Hockey Canada.

# **RÉVISION DE LA POLITIQUE**

Hockey Canada révisera la Politique sur les commotions cérébrales sur une base annuelle.

## Ressources liées à la Politique

Protocole sur les commotions cérébrales Stratégie de retour à l'école et Stratégie de reprises des activités propre au hockey Lettre confirmant le diagnostic médical Lettre d'autorisation médicale



